

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 9 décembre 1882.

Le mouvement de hausse que les détenteurs de blé attendent ne se produit pas encore. Le temps froid qui succède aux pluies que nous avons subies ces temps derniers va faire retirer les eaux et la meunerie n'étant plus gênée aura besoin de bons blés pour alimenter ses meules.

Au marché d'aujourd'hui toujours même retenue de la part des détenteurs qui semblent avoir la conviction de ne pouvoir subir des taux plus bas.

Il faut donc voir :

Les bons blés à 25.25 et 25.75
Les blés ordinaires à 24.50 et 25.

En Farine nous notons un peu de fermeté, prélude de la hausse des blés; car malgré que les usines aient été gênées dans leur production par les grandes eaux, elles ne se sont pas arrêtées, car toutes sont munies de machines à vapeur pour parer aux inconvénients du trop ou du manque d'eau. — Il est vrai que la production à la vapeur est plus onéreuse, surtout pour les farines de 2^e marque.

On tient les prix suivants :

Farines commerce 1 ^{res} .	45,»	45,50
— — rondes	40,»	40,25
Farines boulangerie 1 ^{res}	49,»	50,50
— — rondes	42,»	43,50

Hier la marque de Corbeil a été élevée à Paris à 61 fr.

Cette nouvelle permettra aux producteurs de la région lyonnaise de maintenir leurs prix, quoique l'offre très nombreuse les pousse à baisser pour écouler leur production.

L'arrivée du froid a motivé une reprise de 1 fr. sur les sons dont la consommation augmente. Il faut les voir à 11 et 11.50, et ils ne s'arrêteront pas là.

Les fourrages sont également assez fermes; mais sans changement. Les pailles seules tendraient à augmenter.

Foin de Bourgogne	12,»	»»»
— de pays	11,»	»»»
Paille de froment	6,50	»»»
— de seigle	6,»	»»»

Les menus grains sont à peu près sans changement. Les maïs sont demandés et se maintiennent bien à 22 fr.

Le calme est grand sur nos marchés, et cela se comprend, du reste, car la meunerie, en présence des hautes eaux, s'abstient complètement. Malgré cet état de choses la baisse s'impose difficilement et sur plusieurs points on constate même encore de la fermeté et quelquefois aussi de la hausse.

Le mauvais temps continuant, on ne saurait prévoir la durée du calme que nous subissons; cependant, en présence de la rareté des offres de blés étrangers, et des faibles envois qui nous sont faits d'Amérique, on peut acquérir la certitude que nous ne sommes pas à la veille d'une dépréciation sérieuse.

Pour craindre un abaissement des prix, il est nécessaire en général qu'il y ait abondance de marchandise, et que les stocks soient en outre assez élevés, mais, en ce moment, c'est tout le contraire qui se produit, et comme nous sommes, en somme, à des prix relativement bas, le producteur peut, sans danger, tenir la main, et ne vendre qu'autant que les cours seront à sa convenance.

On sait que le rendement a été évalué à 115 millions d'hectolitres, ce qui ne donne qu'un excédant de 5 millions sur les besoins ordinaires. Le déficit à la mouture et à la panification que l'on a constaté depuis absorbe absolument cette différence, et il s'ensuit qu'avec un rendement de 115 millions d'hectolitres, nous n'avons, en définitive, récolté que bien juste le nécessaire. Maintenant, si l'on veut bien admettre que la culture et le commerce constitueront en réserve 12 millions d'hectolitres environ, on comprend facilement que nous avons besoin d'importer un million d'hectolitres par mois. C'est, en effet, ce qui s'est produit depuis septembre, et il n'y a qu'à s'en féliciter.

Nous avons reproduit l'estimation ci-dessus avec intention, car elle tend à prouver qu'on est toujours porté à exagérer les choses en plus ou en moins. Ainsi, le résultat de notre récolte est certainement inférieur à ce qu'on l'avait cru tout d'abord, et ce fait s'applique non-seulement à nous mêmes, mais aussi partout ailleurs à l'étranger.

La Hongrie, qui au début de la campagne, venait au premier rang comme exportation, arrive bien juste aujourd'hui à approvisionner la Suisse, le duché de Bade et la Bavière. Quant aux Etats-Unis, ses ressources au lieu d'atteindre 600 millions de bushels, se trouvent réduites à 510 millions de bushels.

Si nous jetons un regard du côté de la Russie, nous n'y voyons point d'agglomération dénotant une récolte au-dessus de l'ordinaire, et les Indes ne paraissent pas devoir nous fournir de bien gros appoints.

De ces faits, nous en arrivons à la conclusion que nous avons émise dès le début de cet article, c'est que la campagne 1882-83 s'annonce comme devant être tout-à-fait avantageuse aux acheteurs.

New-York est à 1 dollar 10 cents le bushel disponib., (F. 21.27 les 0/0 kil. Le courant mois est à 1.08 1/2; janvier à 1.10 3/8; février à 1.12 8/8. Le marché est calme et les affaires calmes. — Le fret est en forte hausse à 8 sch. 1/2.

Saint-Petersbourg (cours du 5) gagne 0,20 kopecks à 13 roubles 20 le tche-wert, contre 13 roubles 00 kopecks la dernière huitaine (fr. 20.93 les 0/0 kilos, contre fr. 20.70.)

Paris à fr. 60.50 gagne fr. 3 sur la farine 9 marques courant mois, et reste sans variation sur le blé à fr. 25.10.

A Marseille, le commencement de la huitaine a été ferme et des affaires assez importantes en disponibles et livrables ont été conclues à des prix favorables aux vendeurs. Depuis trois jours le calme est revenu et les transactions sont plus lentes, toutefois les prix restent soutenus, grâce à la nullité du stock.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 2 décembre, se sont élevées à 381,920 quintaux métriques, dont 43,400 pour le continent, 75,950 pour la France et 262,750 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 5,400,000 quintaux, en diminution de 54,000 quintaux métriques sur la semaine précédente.

L'année dernière, pendant la semaine correspondante, les expéditions s'élevaient à 494,760 quintaux, dont 43,400 pour le continent et 451,860 pour l'Angleterre. —

Les stocks visibles étaient de 5,130,000 quintaux.

Dardanelles. — Du 22 au 28 novembre, 25 navires dont 16 vapeurs, portant ensemble 23,600 qx métriques blé ont passé le détroit: 10 en provenance de Taganrock, 3 d'Ibraïla, 1 de Giurgev, 7 d'Odessa, 2 de Varno, 1 de Sébastopol, 1 d'Ismaïl. De ce nombre, 8, dont 4 vapeurs se sont déclarés pour Marseille; 6, dont 4 vapeurs, pour Malte. Le surplus était destiné, savoir: 7, dont 6 vapeurs à l'Angleterre; 2 vapeurs à Gibraltar; 2 voiliers à Trieste.

L'année dernière, pendant la semaine correspondante, le nombre des passages fut de 32 navires chargés de 221,600 quintaux, dont 13 pour Marseille; en 1880, il fut de 63, dont 33 pour Marseille; en 1879, de 61, dont 25 pour Marseille; en 1878, de 20 dont 15 pour Marseille; en 1877, de 0 dont 0 pour Marseille.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, le 8 décembre 1882.

Blés. — Le marché est assez fréquenté, et les offres de la culture sont aussi nombreuses que la semaine dernière. Malgré la hausse faite sur les farines Neuf-marques depuis mercredi la vente reste difficile aux cours de la semaine dernière, et il pourra en être ainsi, tant que la meunerie ne pourra pas travailler à force. Les cours varient comme suit: blés roux 24 fr. 50 à 26 fr.; blé blanc, 26 fr. 50 à 27 fr.; ce dernier prix pour les choix.

Le commerce du Nord offre toujours de beaux blés blancs de Bergues, de 26 à 27 fr., mais la vente en est presque nulle. Il en est de même pour la marchandise offerte par le commerce du Centre qui tient les diverses provenances de 24.50 à 25.50 le quintal. Les négociants de Montereau offrent les blés de leur rayon de 30 à 30.50; les blés blancs de Nangis sont tenus 31.50 et 32 francs les 120 kilos.

Les blés exotiques sont toujours rares, et le Havre est le seul port qui nous fasse des offres importantes.

On tient les blés roux d'Amérique de 25.50 à 25.75, les Saint-Louis 25.75 les 100 kilos sur wagon au Havre.

A livrer sur quatre premiers mois, on tient les blés roux d'hiver 26.50.

Les Californie à livrer valent de 26 à 26.25; les Walla-Walla 26.50 à 26.75.

Les Pologne nouveaux valent de 25 à 25.25 sur wagon au Havre.

En résumé, marché peu animé; prix soutenus pour les blés indigènes; fermeté sur les provenances étrangères.

SEIGLES. — On ne fait pas plus d'affaires que précédemment. Les cours varient de 15.75 à 16 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ORGES. — Cet article est très calme.

Les cours n'éprouvent pas de changements notables. On cote les orges de choix de 20 à 21 francs, les bonnes sortes de 19 à 19.50, et les qualités secondaires de 18 à 18.50. Les orges de mouture valent de 17.50 à 18 fr.

ESCOURGEONS. — La demande est assez régulière et les cours dénotent une certaine amélioration sur mercredi dernier. On a engagé plusieurs affaires de 18 à 18.25.

MALTS. — Peu d'affaires en cet article. Les malts d'orge valent de 24 à 33 fr. et les malts d'escourgeon de 26 à 32 fr.

AVOINES. — Les offres continuent à être assez importantes, et les acheteurs, par contre, paraissent peu désireux de traiter; il en résulte que les prix se maintiennent difficilement, il faut même voir un peu de baisse sur l'ensemble des cours. Les bonnes avoines noires de Brie ne valent pas plus de 19.25, les avoines noires ordinaires du centre et de la Beauce valent de 18.25 à 18.50.

On cote :

Avoines 1 ^{er} choix détail	19 25	à	...
— — gros	19 ..	à	...
— noires 1 ^{re} qualité	18 75	à	18 50
— — ordinaires	18 50	à	18 25
— grises de Beauce	18 50	à	18 25
— noires	—	à	...
— grises d'hiver Cr ^e	18 25	à	18 ..
— — de printemps	18 50	à	18 25
— de Suède	18 ..	à	17 75

Les avoines étrangères sont calmes. On tient les Suède disponibles de 17.75 à 18 fr., et sur décembre-janvier, il y a vendeurs à 16.75, à prendre à Rouen. Les Libau noires disponibles, valent 16,75 le quintal.

ISSUES. — Le froid avait ramené quelques demandes, et l'on croyait que la Normandie ferait quelques achats; mais le retour d'une température plus douce ralentit les affaires. Les prix cependant restent les mêmes.

Nous cotons par 100 kil. en gare d'arrivée pour les provenances du rayon :

Gros son	13 50	à	14 ..
3 cases mélangées	12 25	à	12 50
Sons fins	11 50	à	12 ..
Recoupettes	12 ..	à	11 50
Remoulages blancs	13 50	à	18 ..
— bis	14 ..	à	13 ..

GRAINES DE COLZA. — Les prix sont faiblement soutenus. On cote les diverses sortes de 33 à 35 le quintal.

MENUS GRAINS. — Le millet blanc vaut de 29 à 29.50, le roux de 15.50 à 16.50, le petit blé de 14 à 16, la graine de moutarde de 40 à 45 les 100 kil. en gare d'arrivée. Le chenevis nouveau vaut de 33 à 35 fr. les 100 kil.

TOURTEAUX. — Tendances ferme.

Voici les cours.

Tourteaux de colza	18 50	à	...
Lins	24 ..	à	...
OEillettes	16 ..	à	16 25
Cameline	—	à	...
Pavot exotique	14 25	à	14 ..
Lin exotique	20 ..	à	...

Les 104 kilos dans les gares du Nord.

FÉCULES. — Les prix sont en hausse; affaires plus nombreuses. On cote la féculé sèche de 38 à 39 et la verte de 24 à 25.

SARRASINS. — Les prix sont fermes; on cote les diverses provenances de 15 25 à 15 50 les 100 kil. en gare d'arrivée.

GRAINES FOURRAGÈRES. — On fait peu d'affaires. Les prix sont très fermement tenus.

Nous cotons par balle de 100 kil.

Trèfle violet	130	à	170
— blanc	175	à	200
— hybride	180	à	210
— d'Amérique	130	à	132
Luzerne de Provence	150	à	165
— du Poitou	120	à	130
— d'Italie	140	à	145
Minette	55	à	65
Ray-grass anglais	55	à	63
— d'Italie	60	à	65
Sainfoin à une coupe	30	à	32
— deux coupes	34	à	36
Jarras	22	à	25
Vesce d'hiver	28	à	30
— de printemps	24	à	26

CAUSERIE

M. Andrieux, l'ancien préfet de police, l'ancien avocat lyonnais, l'ancien radical à tous crins, l'ancien rédacteur en chef du *Petit Parisien*, l'ancien ami de tant de gens, l'ancien exécutif zélé de la loi d'expulsion, l'ancien ambassadeur en Espagne, député de Lyon, vient d'opérer une réapparition à grand orchestre sur le théâtre parisien. En moins de temps qu'il n'en faudrait à un autre pour savoir s'il a été réellement offensé, M. Andrieux a écrit une demi douzaine de lettres, provoqué deux personnes, constitué quatre témoins et finalement fait sa paix avec son collègue et confrère Arène après avoir fourré quelques centimètres de fer aux environs de l'œil de M. Ch. Laurent directeur de la *France*; puis, enchanté de tout ce beau tapage, il s'est étendu entre deux bons draps en s'écriant: allons je n'ai pas raté ma rentrée.

Que l'ancien, tout ce que j'ai rappelé plus haut, me pardonne si je viens jeter quelques pincées de poil à gratter dans sa couche, mais je ne puis faire différemment que de remarquer combien il eut mieux fait de laisser passer l'orage soulevé par la maladresse qu'il avait commise en Espagne.

De quoi avait-on ri dans la presse? De ce que M. Andrieux, ambassadeur de France à Madrid, atteint d'une déman-gaison de boutonnière, avait arboré le ruban de la Légion d'honneur, quarante huit heures avant que l'*Officiel* ait appris au monde diplomatique que cette nomination était un fait accompli.

Les diplomates étrangers qui, eux, lisent cet *Officiel* que ne lit point « lui » M. Andrieux, en voyant l'ambassadeur français porter, sans qualité, les insignes de notre ordre national, s'en amusèrent et s'empressèrent de saisir de la nouvelle les journaux français. Cela fit rire. M. Andrieux fut vexé mais il n'avait à s'en prendre qu'à lui-même de la maladresse qu'il avait commise.

Tout est là, rien que là, et je ne sache point que personne en ait induit que M. Andrieux était un couard. Dès lors, pourquoi ces duels? Que signifie le quasi éborgnage d'un confrère et toute cette correspondance « matamoresque ».

Quand M. Andrieux ferait une brochette d'une demi douzaine de rieurs, en aurait-il moins donné, à la Granja, le singulier spectacle d'un décoré avant la lettre?

De M. Andrieux, député de Lyon à M. Joffrin, conseiller municipal de Paris, il n'y a que la distance d'un arrivé à un aspirant et la transition est toute facile.

Ici l'aventure n'a rien de tragique et peut servir de leçon aux novellistes qui prétextent une oreille trop complaisante aux politiques d'estaminet. On sait que le conseil municipal parisien a eula

bonne inspiration d'inviter M. de Brazza à un banquet en son honneur. Presque seul de ses collègues M. Joffrin ne parut point à la fête. Aussitôt on raconta avec force détails que cet honorable conseiller s'étant présenté en redingote, l'entrée de la salle de réunion lui avait été refusée par un huissier rigoriste. Le lendemain, le récit s'étalait tout aulong des colonnes du grand confrère et motivait de la part d'un comité organisateur une lettre protestant contre toute intention hostile à M. Joffrin et rejetant la faute sur la maladresse de l'huissier auquel leur collègue avait eu affaire.

On le voit le fait était désormais acquis et il ne s'agissait plus que de châtier le coupable. Toutefois, à toute cette histoire il n'y avait qu'un cheveux c'est que M. Joffrin, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, ne s'est pas rendu au banquet « pour des raisons personnelles et politiques ».

Voilà donc toute l'odyssée du « pauvre conseiller municipal repoussé pour cause de redingote » qui tombe à l'eau. Il est vrai que cela nous vaut la révélation du conseiller municipal que des raisons « politiques et personnelles » tient éloigné d'une manifestation en l'honneur d'un homme de cœur qui consacre sa vie à la grandeur de la France!

Les inondations qui désolent l'Europe commençaient à m'inquiéter sérieusement lorsque j'ai lu, avec la plus grande satisfaction, qu'un savant, s'avantissime, annonçait une recrudescence du fléau.

Je ne sais si tout le monde a fait la même remarque que moi, mais toutes les fois que les hommes éminents qui interrogent l'atmosphère se livrent à des prédictions pharameuses, j'ai constaté que c'était le contraire qui arrivait!

Aussi en lisant le 27 novembre que la Seine allait grossir outre mesure, d'après les prévisions d'un membre de l'académie des sciences, je me suis installé en permanence sur les quais, d'où j'ai pu constater une légère baisse et un éclaircissement sensible des eaux.

C'était inmanquable. S'il fallait à toute force trouver une cause à ces erreurs constantes, je la pressentirais dans l'habitude qu'ont ces messieurs de tout regarder à travers des lunettes grossissantes.

Des lunettes grossissantes, il n'en est malheureusement pas besoin pour constater le déficit des finances françaises et j'en aurai assez dit sur ce triste sujet quant j'aurai appris à mes lecteurs que malgré toutes les rubriques imaginables le déficit avoué pour 1883 est de 200 millions.

Il est vrai qu'il est fortement question de trouver des ressources budgétaires dans le déclassement des fortifications parisiennes et dans la vente des terrains qu'elles encombrant. Des hommes qui se

quandent de compétents affirment que l'Etat encaisserait de ce chef 23 millions, somme qui n'est pas à dédaigner.

Les bureaux de la guerre consentiront-ils au déclassement? étant, connu l'esprit de routine de ces messieurs il est permis d'en douter, et nous devons nous attendre à voir invoquer contre cette réforme urgente, les fameux règlements administratifs, cette arche sainte de tous les corps constitués.

Puisque je signale cet impedimenta de tous progrès, qui s'appellent les règlements administratifs, il faut que je dise mon étonnement et le sentiment de pitié qui s'est emparé de moi à la lecture du programme fixant l'uniforme que devront porter les lycéennes de l'Etat. Les pauvres filles! à combien de plaisanteries vont-elles être livrées, et que de froissements d'amour-propre ce malencontreux uniforme officiel leur attirera?

Pardieu ce n'est pas tout de suite.

Je dois même avouer que j'ai été surpris de constater avec quelle élégance les « lycéennes » vont être habillées. C'est au meilleur goût du jour, nuances, draperies, plissés, chapeau, tout cela a été inspiré par le dernier courrier élégant. Mais qui ne sait combien passent vite en France les modes féminines et « j'en appelle à toutes les mères » de quel œil verront-elles dans deux, trois ou dix ans, leurs filles fagotées dans des jupes à draperies et empaquetées dans des corsages à plissés dans le dos.

Il n'est pas besoin d'être grand prophète pour affirmer que le premier soin des lycéennes en congé sera de se débarrasser d'un uniforme devenu grotesque et de revêtir des habits de leur âge et de leur époque.

Non! vouloir emprisonner la coquetterie féminine dans un moule uniforme, et, qu'elles soient brunes ou blondes, graves ou éveillées, fraîches ou basanées, avoir rêvé de coiffer toutes ces jeunes têtes avec le même chapeau orné des mêmes fleurs panachées des mêmes couleurs, c'est une toquade qui n'a pu venir qu'à quelque intendant militaire arrivé à l'extrême limite d'âge et c'est une idée sur laquelle on reviendra, et au galop encore.

Les hasards de la vie parisienne m'avaient placé dernièrement, tout auprès de trois apôtres des trois plus récentes doctrines socialistes: L'intégralisme. Le proportionalisme, et le totalisme. Ces messieurs examinaient ce qu'il conviendrait de faire pour augmenter le nombre des fidèles de leur petite église respective.

On lança l'idée d'un meeting où seraient conviés tous les dissidents.

— Je me sens de force, disait le proportionaliste à tenir tête à tous les anarchistes de la France.

— Moi, répliqua l'intégraliste, je défierais tous les nihilistes de l'univers et vous avec.

— Et c'est moi, intervint le totaliste

qui me charge de vous damer le pion à tous.

Je n'ai pas entendu la date fixée pour ce tournoi mémorable, mais si je l'apprends mes lecteurs en seront immédiatement avisés.

SOUVENIRS D'UN VOLONTAIRE

MORT AU REGIMENT!

J'étais incorporé, comme engagé volontaire, au 30^{me} régiment de ligne en garnison à Annecy. Cette année là, — en 1879 — l'apprentissage était dur: exercice toute la journée; les pieds dans la neige et le givre dans les cheveux. Le canon du fusil brûlait les doigts, bleuis par le froid, et l'haloïne, gelée par la bise, se collait à la moustache.

À la chambrée le poêle ne chauffait pas toujours et le vent faisait trembler la flamme huileuse de la lampe.

Je m'étais fait peu à peu à cette vie, en considérant qu'il y avait de par le monde des misères encore plus grandes!

Mon camarade de lit était un parisien; il s'appelait Samuel. Sa figure expressive, ses yeux cernés, son regard las et triste, dénotaient une souffrance continuelle.

On lui parlait peu et lui-même préférait se tenir à l'écart, sortant seul ou lisant un livre que lui prêtait un ami complaisant. D'abord je n'y fis aucune attention, puis sa manière de vivre, qui contrastait si étrangement avec la joyeuse franchise des autres soldats, m'intrigua beaucoup.

Une nuit, je l'entendis pleurer. Il cherchait à retenir les sanglots qui s'échappaient malgré lui; il grelottait de fièvre et de froid; sa respiration entrecoupée montait avec effort jusqu'à ses lèvres.

« J'étouffe, dit-il, j'ai froid »!

Je lui donnais mes couvertures et mes vêtements et me levait à la hâte, je courus avertir le major.

Le lendemain de bonne heure, on vint chercher Samuel pour le conduire à l'hôpital. — Personne ne s'occupa de lui, personne ne s'inquiéta de son absence; il n'avait pas d'amis, car il buvait peu et ne jouait jamais...

Son livret était encore là, sur sa planchette, je l'ouvris et lus son signalement.

« Né en 1859 — père et mère inconnus. » Sans amis, sans parents, il était venu au régiment; la loi lui imposait les

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS!

2

SCÈNE DE LA VIE INTIME

(Suite)

ANDRÉ, après un silence

Vous avez paru surprise, Madame, de me retrouver d'une façon si inattendue dans ce pavillon. Je vous dois, à ce sujet, des explications.

FERNANDE, l'interrompant

Vous ne m'en devez aucune, Monsieur! (Affectant un air distrait — et avec hésitation). Sans doute, vous passiez... par hasard... quand la pluie vous a surpris...?

ANDRÉ, d'abord étonné, puis avec un sourire
Parfaitement, Madame! Je passais... par hasard... mon Dieu, oui, si vous voulez! Quoique...

FERNANDE, avec embarras

Mais... Monsieur... je ne vous demande pas...

ANDRÉ, vivement — le tisonnier à la main

Oui, Madame... par hasard!

FERNANDE, continuant, — sans lever les yeux
L'orage vous a ensuite contraint de chercher un refuge...?

ANDRÉ, mettant un fagot au feu

C'est cela même, Madame!

FERNANDE, même jeu

Alors... vous avez aperçu ce pavillon... et...

ANDRÉ, tisonnant

Oui, Madame... j'ai aperçu ce pavillon... ou plutôt le toit seulement... car du chemin creux, on... (il s'arrête embarrassé)

FERNANDE, même jeu que précédemment

Et... vous êtes entré!... (relevant la tête et regardant André) Mais à propos, comment avez-vous fait? La propriété est maintenant entièrement close de murs, et la grille s'ouvre devant la façade du château.

ANDRÉ, souriant et balbutiant

Mon Dieu, Madame... Oserai-je vous avouer mon... inconvenance?

FERNANDE, étonnée

Je ne vous comprends pas, Monsieur!
ANDRÉ, mettant encore du bois dans la cheminée
C'est bien simple, Madame! Tenez, jugez-en!

FERNANDE, rangeant les plis de sa jupe

Je vous écoute... mais, je vous en prie, Monsieur, n'alimentez pas si vivement ce feu, ou bien avant cinq minutes, nous allons griller tout vifs.

ANDRÉ, décontenancé et confus

Oh! par...! Madame! C'est machinalement (Eloignant sa chaise de la cheminée) Comme vous avez eu l'obligeance de me le rappeler, maintenant les entrées sont... clairsemées le long des murs de Beauséjour, alors... (s'excusant) Il pleuvait, Madame! Il pleut encore.

FERNANDE, riant

Vous avez escaladé les murailles.

ANDRÉ

Oh non, Madame, mon audace n'a pas été jusque-là... Je me suis contenté, ne trouvant pas de porte dans le mur, de passer au travers.

FERNANDE, avec surprise

Au travers du mur?

ANDRÉ

Oui, Madame, par une brèche pratiquée sans doute par quelque braconnier... (se levant et un peu séchement) Il sera bon Madame, de prévenir M. de Morlay, si M. votre époux...

FERNANDE, l'interrompant et d'une voix grave

Monsieur de Morlay est mort, Monsieur! (Fernande se lève et vient sur le devant de la scène.)

ANDRÉ, brusquement et avec un cri de joie

Ah!... Il est mort!... (d'un ton plus convenable) Pardon, Madame, mais je m'attendais si peu à ce... à cette nouvelle...

FERNANDE, baissant la tête

Je croyais Monsieur que vous aviez appris cet événement.

ANDRÉ

Hélas, non, Madame, sans quoi, croyez-le bien, je me serais hâté...

FERNANDE, l'interrompant

Oui, Monsieur, un mois après notre mariage. Mon mari, vous le savez, était d'un âge avancé.

ANDRÉ, avec vivacité

Je ne l'ai pas oublié, Madame, car l'âge seul de... M. votre mari m'a empêché de lui disputer, l'épée à la main... Mais, pardon, Madame, je m'oublie... veuillez donc être assez bonne pour achever le récit de cet... événement (ils reprennent leur place auprès de la cheminée).

FERNANDE

Dès le moment où le jour de notre mariage avait été irrévocablement fixé, M. de Morlay avait paru se transfigurer. Tout entier à la passion sénéile qui s'était emparée de son cœur, ce vieillard de soixante-dix ans, accomplissait des prodiges d'activité. Surveillant tous les préparatifs de la fête qui devait suivre la cérémonie, il était levé dès l'aurore et la nuit était déjà fort avancée lorsqu'il consentait à prendre quelque repos.

Un homme de trente ans n'y eut point résisté. Chacun pressentait une réaction. Elle se produisit le soir même de notre union.

Au sortir de table, M. de Morlay se leva en chancelant, il voulut parler, des sons inintelligibles s'échappèrent seuls de son gosier, son visage s'empourpra et subitement il perdit connaissance. Mon époux venait d'être frappé d'apoplexie. Tous les secours furent inutiles et moins d'un mois après il expira entre mes bras.

TOM-BOB.

(A suivre)

devoirs en lui refusant les droits : on n'en a que faire à l'armée, il suffit d'être un numéro et c'était le 2347!

— L'officier vient pour passer la revue; il s'arrêta devant le lit de Samuel :

— Encore un absent ?

— A l'hôpital, mon lieutenant, répondit le caporal ; il y a peu d'espoir.

— La famille est-elle prévenue ?

— Il n'en a pas, c'est un bâtard !

Pauvre enfant ! Il était né d'une faute, d'un crime peut-être ! Le malheur en lui ouvrant la vie s'était attaché à ses pas. Jamais personne ne l'avait aimé. La première femme qui lui sourit fut une sœur de charité ; elle lui paraissait bonne et douce, n'ayant sur les lèvres que des paroles affectueuses, pleines de consolantes espérances.

Un matin le sergent entra, et après avoir fait l'appel, il désigna quatre hommes de corvée.

« — C'est pour dix heures, dit-il, tenue des dimanches. »

Samuel était mort. Je demandai à aller le voir ; il était étendu, les yeux à demi fermés, remplis encore de cette expression de tristesse poignante, qui m'avait si vivement impressionné ; deux cierges brûlaient à côté de lui, éclairant d'une lueur vacillante, sa figure pâle et contractée.

A dix heures la compagnie était réunie dans la cour de l'hôpital. On jeta sur le cercueil une capote de soldat et une couronne de fleurs, dernier hommage de ses anciens camarades.

La neige tombait avec violence ; on marchait vite, car le cimetière était loin ; le prêtre psalmodiait à demi-voix les prières des morts, laissant entre les versets de longs intervalles.

Tout le monde était silencieux : on songeait à cette mort froide et muette, à cette mort que rien n'avait adoucie, pas même le regard d'un ami, pas même l'espoir d'un regret.

On était arrivé. Le cercueil glissa lourdement dans la fosse creusée le matin même et que recouvrait déjà une légère couche de givre. Le capitaine se découvrit et, au nom de tous jeta un dernier adieu à ce soldat français. Une pelletée de terre, quelques gouttes d'eau sainte, et ce fut tout !

« Ci-gît Samuel, né à Paris, mort au régiment en 1880. »
JACQUES DE BRURES.

TRIBUNAUX

Une femme qui veut voir M. Cochery.

Une scène de Marseille des plus risibles s'est passée devant l'hôtel de ville, au moment du banquet offert à M. Cochery, ministre des postes et télégraphes. La nommée Adélaïde X... une bonne vieille Marseillaise du quartier Saint-Jean, se présenta tout à coup, vers dix heures, à la porte de la mairie et demanda à entrer.

— Je veux revoir, dit-elle, M. Cochery, qui m'a tant amusée il y a trois ans à la foire Saint-Lazare.

L'agent lui fit observer que M. Cochery n'avait jamais amusé personne, surtout à la foire Saint-Lazare, et la pria de se retirer. Adélaïde X... insista en disant que de sa vie elle n'avait vu un tel *escamoteur*, et qu'elle voulait coûte que coûte, l'admirer une fois encore « dans l'art de faire parler une tête coupée et faire sortir d'un vieux chapeau tant de pièces de cent sous ! » Elle offrit en même temps de payer double place pour « assister à la représentation. »

Cette scène, d'un comique achevé, avait attiré autour de celle qui en était l'auteur une foule de curieux ; quelques-uns avaient beau dire à la vieille abusée que le Cochery qui était là n'avait rien de commun avec le physicien ; elle ne

voulait rien entendre... De guerre lasse, elle alla jusqu'à insulter grossièrement le gardien qui l'empêchait de pénétrer dans la mairie et, finalement, il fallut la conduire au violon. Pendant que deux agents la conduisaient, elle ne cessait de crier : « Messieurs, je veux voir encore Cochery ! » tout en cherchant à se dégager des mains des gardiens de la paix.

Adélaïde X... comparait hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de rébellion et d'outrage aux agents dans l'exercice de leurs fonctions ; et le fatal quiproquo, cause de tout le mal, lui a valu quatre jours de prison.

Tantative de Parricide

Eugène Zurcher est un jeune homme d'une vingtaine d'années, maigre, chétif, au visage pâle et presque imberbe. Ses yeux brillent d'un éclat qui peut paraître étrange, quand on ignore qu'il a dû être, l'an dernier, enfermé pendant plusieurs mois à l'asile Sainte-Anne et à Bicêtre à la suite d'un accès d'aliénation mentale.

Il appartient à une famille d'honnêtes ouvriers qui, il y a quelques années, ont quitté la Suisse, leur pays natal, pour venir s'établir à Paris. Son père lui a fait donner une excellente instruction primaire dont il a profité, car tous les témoignages s'accordent à dire qu'il s'est montré élève intelligent — très intelligent même — et studieux, et sa mère, la pauvre femme, qui n'avait que ce fils, lui prodiguait tous ses soins.

C'est cependant sous l'accusation de tentative d'assassinat sur la personne de sa mère que Zurcher comparait devant le jury de la Seine. Dans l'après-midi du 9 juillet dernier, il essaya de la tuer en la frappant, à trois reprises consécutives, à l'aide d'une sorte de couperet qu'il avait lui-même fabriqué. Comment donc a-t-il été amené à commettre cette criminelle tentative, s'il n'est pas fou ?

L'accusation répond que Zurcher était atteint dès son enfance, alors qu'il fréquentait encore l'école primaire, d'une sorte de « manie des richesses ». Persuadé qu'il avait une intelligence supérieure, il lui répugna plus tard de s'adonner à un travail manuel, ne pouvant, disait-il, supporter « le joug d'un patron ». Il avait rêvé d'arriver, par le vol et au besoin même par l'assassinat, à « se constituer un capital » qui lui permit de réaliser ses projets. Il n'est pas de combinaisons extravagantes qu'il n'ait successivement étudiées dans ce but. Il s'était arrêté à celle de l'emploi du chloroforme ou d'un soporifique quelconque. Mais ses notions de chimie n'étaient pas assez étendues. Il avait songé à se faire courtier en vins, à mêler de l'éther à ses échantillons, afin de pouvoir dévaliser plus à son aise ses clients. Mais l'expérience qu'il fit sur lui-même le décida à renoncer à cet agent anesthésique.

Ses parents lui faisaient des remontrances : son père surtout, qui était désolé de le voir inoccupé. Zurcher prit ce dernier en haine de bonne heure, et, après sa sortie de Bicêtre, cette haine augmenta encore. Il en arriva à méditer comment il pourrait se débarrasser de lui. Il se promit enfin de le tuer ; mais auparavant il jugea qu'il était indispensable de tuer sa mère, qui pouvait être un obstacle.

Les motifs qui l'ont poussé à l'acte qui lui est reproché Zurcher les a d'ailleurs consignés dans un factum qu'il a écrit dans sa prison, et où on lit entre autres choses :

« Un être viril doit pouvoir tuer son père et sa mère. Il existe une telle misère morale dans tous les rangs de la société actuelle, qu'il faut s'attendre à des théories plus étranges encore de la part des misérables des temps futurs. »

Ou bien :

« Le combat de la vie est devenu hérissé de difficultés inconnues aux âges précédents. »

« Un concurrence acharnée se manifeste partout où un bien quelconque est à convoiter !... Je n'avais donc pas à ma disposition le nerf de la civilisation. »

« Je n'ai que le crime comme moyen de parvenir. Je suis une intelligence. Avec un peu de bien, j'atteindrais dans

« les sommets !... ma mère ne voulait rien entendre ; elle exigeait que je restasse honnête homme malgré moi. On me faisait une vie d'enfer ! Je ne demandais cependant à mes parents que la paix de ma pensée ; je ne voulais ni injures, ni ironies cruelles. »

C'est le 9 juillet, ainsi que nous l'avons déjà dit, que Zurcher commença à mettre ses projets à exécution en essayant de tuer sa mère. Heureusement la pauvre femme ne fut pas frappée mortellement. Le bras du meurtrier était mal assuré ; elle put fuir et appeler au secours. Mais, lorsqu'on vint pour arrêter son fils, son instinct maternel se réveilla : elle prit son enfant dans ses bras et s'écria en pleurant qu'elle lui pardonnait, qu'il avait eu un accès de folie. Et à l'audience, hier, elle a encore imploré pour lui la pitié du jury.

Le fait est que l'attitude de Zurcher a été telle qu'on était en droit de se demander si l'on n'avait pas affaire à un fou.

Les singulières et sinistres théories développées dans son mémoire, il les a confirmées dans son interrogatoire, avec un calme étrange et même parfois en souriant.

Mais M. Legrand du Saulle, qui l'a examiné, croit pouvoir affirmer qu'il n'était pas fou quand il a commis sa criminelle tentative, et qu'il ne l'est pas davantage aujourd'hui :

« Zurcher a de lui-même, dit-il, une opinion ridiculement exagérée ; il méprise la société, nos institutions, nos lois ; il a soif d'argent et pousse l'esprit d'indépendance jusqu'au crime. Il a des ambitions démesurées et des instincts féroces ; c'est un véritable type de monstruosité morale. »

M. Legrand du Saulle ajoute :

« A notre époque, les grandes et subites élévations grisent certains hommes, et leur inspirent d'immenses ambitions d'argent, d'honneur et de célébrité. »

« Zurcher, qui, avec un peu d'argent au point de départ, se sentait capable d'atteindre tous les sommets », avait rêvé le succès, l'indépendance, l'existence matérielle facile, la réforme de la société, la liberté sans limites, la suppression de tous les jougs, l'abolition de tous les privilèges et l'affranchissement de tous les liens ; il n'a réussi involontairement qu'à ne pas tuer sa mère. »

« C'est un être, dit-il en terminant, essentiellement pervers, très intelligent et très dangereux. Il est responsable. Toutefois, en considération de l'accès antérieur de délire maniaque dont il a été affecté, sa responsabilité doit être atténuée. Tel qu'il est aujourd'hui, cependant, il n'est pas un seul directeur d'asile d'aliénés qui consent à le recevoir. »

Et le jury, après le réquisitoire de l'avocat général Maillard, et la plaidoirie de Me Corne défenseur de l'accusé, a rendu un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes, en vertu duquel la cour a condamné Zurcher aux travaux forcés à perpétuité.

MAISON DE CAMPAGNE meublée

à louer de suite dans un village très pittoresquement situé au milieu des bois, près Montfermeil (Seine-et-Oise). Rez-de-chaussée, deux étages, combles habitables : 2 cuisines, plusieurs chambres de maître, poêle chauffant, plusieurs pièces, étuves, grands salons, salles à manger, cabinets de toilette, salle de billard, tir.

PARC D'UN HECTARE, clos de murs, arbres de haute futaie, grandes pelouses, rivière anglaise, kiosques, potager, maison de jardinier, 2 pièces, écurie pour deux chevaux, remise pour 2 voitures, basse-cour, cabanes à lapins, caves, celliers, buchers, puits, citerne. Sortie sur les champs, facilité de pêche, dans étang privé très poissonneux. Chasses particulières sur le territoire de la commune. Excursions très pittoresques à proximité. Communications faciles avec Paris, chemins de fer du Nord et de l'Est, 30 trains par jour.

Prix très modéré

PAVILLON à LOUER dans la même localité. Rez-de-chaussée, salle à manger, deux cuisines et cave. Premier étage : deux chambres à coucher et salle de billard. Jardin fruitier clos de mur, grange. Facilité de pêche.

350 francs par an

S'adresser à Diogène, 9, rue N.-D.-des-Victoires tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 3 à 5 heures.

DIOGÈNE le plus indépendant des journaux financiers. Renseignements sérieux grat. aux abonnés. Timbre p. rép. affr. 10 fr. par AN. ARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

PLACEMENT SÉRIEUX Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du plateau d'Avron,

TERRAINS

de toutes contenances depuis 1 fr. 25 le mètre jusqu'à 3 fr. FACILITÉS DE PAIEMENT. Terre de jardin première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à Diogène tous les jours de 3 heures à 5 heures, excepté le dimanche.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Crédit Foncier de France. — Le Crédit foncier s'est amélioré ; il reste demandé à 1.350 fr. Il n'existe aucune raison pour qu'il ne revienne pas bientôt ses anciens cours. Les obligations foncières et communales à lots ont maintenu leurs cours pendant la période de baisse que nous venons de traverser. Les obligations foncières 4 0/0 de 500 francs, que le Crédit foncier délivre au prix de 480 francs à ses guichets et à ceux des recettes générales et particulières des finances, sont devenues très populaires. Les capitaux de l'épargne ont adopté cette valeur, qui rapporte environ 4 0/0 nets avec des garanties qui les mettent sur la même ligne que nos fonds nationaux.

Banque Centrale de Crédit. — Les transactions se poursuivent activement sur cette valeur ; aussi les cours sont-ils toujours très fermes. Nous sommes heureux de le constater, surtout en présence de la faiblesse constante du marché.

L'Académie des Muses Santones vient de décerner ses prix de poésie pour 1882. Quatre cent quatre-vingt-neuf poètes ont pris part au concours.

C'est M. Jules d'Auriac, sous-préfet dans les Côtes-du-Nord, qui a remporté le premier prix. Son manuscrit, *Poèmes d'Autrefois*, va être imprimé aux frais de l'Académie, édition de luxe. « Cet ouvrage, dit le rapport, constitue une épopée de la plus large envergure ; c'est l'âme de la Gaule épanouissant son poème à travers les siècles, c'est le génie de la France chantant sa destinée, c'est la voix de l'immortelle Patrie. Les vers est bien construit, large et varié, juste de ton, accommodé aux effets voulus, et se soutient sans défaillance pendant tout le cours de l'œuvre. »

Indépendamment de ce premier prix, l'Académie des Muses Santones a décerné vingt médailles grand module, dont deux de vermeil et dix-huit d'argent.

Le programme du prochain concours vient d'être publié. Il suffit, pour le recevoir, d'en faire la demande à M. Victor Billaud, à Royan (Charente-Inférieure). Le concours est ouvert à tous les poètes.

LE JOURNAL DES

TIRAGES FINANCIERS

(11^e Année)

PARIS

18, rue de la Chaussée d'Antin, 18

PROPRIÉTÉ DE LA

Société Française Financière

(Société anonyme)

Capital : 25 millions de fr.

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc. L'Abonné a droit : Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans commission. Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC par AN

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

